

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U2206 Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite			
Ancien Code	PEUN2B26EAL	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB2260		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be) Sylvie VIEREN (sylvie.vieren@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à faire prendre conscience aux étudiants de la diversité linguistique et des connexions qui existent entre les langues. Elle permettra à l'étudiant de développer l'intérêt pour sa propre langue, pour d'autres langues et d'autres cultures.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage, et ce dans une perspective d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Eveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN2B26EALA Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite : éducation culturelle et artistique 15 h / 1 C

PEUN2B26EALB Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite : français 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN2B26EALA Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite : éducation culturelle et artistique 10

PEUN2B26EALB Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite : français 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite : éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	12_PEUN2B26EALA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB2261		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRINCE (david.prince@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours visera à créer des liens entre la musique et l'éveil aux langues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage, et ce dans une perspective d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Eveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Développement méthodologique autour de séquences vocales, rythmiques, instrumentales
- Découverte et appropriation du codage visuel et écrit (soundpainting, partitions codées, musicogrammes, etc.).
- Découverte et appropriation d'activités de discrimination auditive

[cela impliquera naturellement les variations autour des paramètres du son, déjà travaillés en UE didactique B1. Néanmoins, il s'agira d'un point abordé régulièrement, car il est à la base d'énormément de points du programme de M1 à P2]

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle a qui lui est attribuée, une attitude de coach. Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

Les demandes par mail seront centralisées via le délégué de classe.

Sources et références

Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
Des auteurs comme Henri Dès, Aldebert, ...
Recueil de partitions, ...
Réalizations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue sous forme de travaux + interrogations.

Des consignes précises seront données et expliquées à l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyser et comparer les langues comme outils de communication orale et écrite : français			
Ancien Code	12_PEUN2B26EALB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB2262		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller les étudiants afin de construire des activités d'apprentissage en langue française et dans des activités interdisciplinaires (notamment en musique et éveil aux langues), en la comparant à d'autres langues.

Les apprentissages de conscience phonologique seront mis en avant dans des cours théoriques et pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Éveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

Le tout avec une attention explicite aux différentes langues

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Recherche et présentation d'activités en langue orale : conscience phonologique, discrimination auditive, comptines...
- Recherche et présentation d'activités en langue écrite : phonogrammes, idéogrammes, pictogrammes, écriture verticale de gauche à droite, alphabétique...
- Travail sur les inférences logiques, linguistiques et pragmatiques à travers des activités adaptées de la m1 à la p2.
- Comparaison entre les différentes langues (à l'oral et à l'écrit)

Démarches d'apprentissage

Des liens seront faits entre théorique et pratique ; entre les différentes disciplines.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera accompagné dans ses questionnements.
Des moments de question/réponse sont prévus.

Sources et références

Voir les ouvrages du centre de documentation en lien avec la didactique du français et l'éveil aux langues.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours et documents complémentaires déposés sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral : l'examen permettra de vérifier les savoirs et de présenter une activité de savoir-faire analysée (Pratique réflexive).

Des consignes précises seront données et expliquées à l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).